

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2019

COLLÈGE « PERSONNES QUALIFIÉES »

Je soussigné(e), Prénom, NOM :

Domicilié(e) à :

.....

Courriel : Tél :

1 Je suis intéressé(e) pour adhérer et soutenir l'Arseaa :

Je demande mon adhésion à l'ARSEAA ou Je renouvelle mon adhésion à l'ARSEAA

Je règle ma cotisation annuelle d'un montant de 15 € :

par chèque, à l'ordre de "arseea – action solidaire" en espèces
(un reçu vous sera délivré)

2 En tant qu'adhérent(e), je serais également intéressé pour :

Prendre part à des commissions et groupes de travail	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Participer à des journées associatives thématiques	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Postuler à une fonction d'administrateur	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

« J'accepte de recevoir des informations sur ma boîte mail personnelle »

OUI NON

Art. 3 des statuts :

« Ce collège regroupe les personnes physiques intéressées et qualifiées (autres que les membres susceptibles d'appartenir aux collèges des usagers et des salariées) qui sont désireuses de s'engager dans les actions de l'association et de mettre leur compétence à sa disposition. Un ancien salarié de l'association n'est susceptible d'adhérer au titre de ce collège qu'après un délai de latence de 3 ans. »

Pour être membre au titre de ce collège, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue souverainement.

Pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale, nous vous informons que le Conseil d'Administration du mois de mai arrêtera la liste des membres.

A....., le

Signature :

NOUS VOUS PRECISONS QUE TOUTES CES INFORMATIONS N'ONT D'AUTRE BUT QUE LA GESTION DES ADHÉRENTS DE L'ARSEAA, QU'ELLES NE FERONT L'OBJET D'AUCUNE TRANSMISSION A DES TIERS. POUR TOUTE QUESTION VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A M. DUCOURNAU, DIRECTEUR GENERAL DE L'ARSEAA.